Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 7 (2009)
Heft: 20: Le tourisme

Artikel: Sur les traces de Rousseau
Autor: Hirt, Jacques
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824003

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Par Jacques Hirt

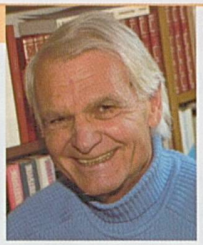

Sur les traces de Rousseau

En septembre, quand le paysage se fait pastel, que le bleu du lac s'adoucit sous la caresse d'un soleil qui fleurète avec les vignes gorgées de promesses, embarquez à la Bonneville, comme Rousseau appelle La Neuveville.

Le bateau fend comme à regret des vagues langoureuses piquées de mouettes. L'île est toute proche, ourlée de roseaux, revêtue d'arbres méditatifs. Elle s'offre à vous, secrète et silencieuse. Mais prudence! Elle ne se donne qu'aux rêveurs...

Soyons modeste, laissons-nous guider par ses textes

« Dans un pèlerinage pédestre que j'avais fait l'été précédent avec du Peyrou, nous avions visité cette île, et j'en avais été tellement enchanté, que je n'avais cessé depuis ce temps-là de songer aux moyens d'y faire ma demeure. Le plus grand obstacle était que l'île appartenait aux Bernois, qui trois ans auparavant m'avaient vilainement chassé de chez eux, et outre que ma fierté pâtissait à retourner chez des gens qui m'avaient si mal reçu, j'avais lieu de craindre qu'ils ne me laissassent pas plus en repos dans cette île qu'ils n'avaient fait à Yverdon. »

Prémonition d'un mal-aimé? Peut-être, mais provisoirement démentie. Les textes de Rousseau étaient certes interdits dans la cité patricienne, toutefois les milieux cultivés le lisaient. Fallait-il tolérer un grand homme sur ses terres au risque de se brouiller avec Versailles? Berne était partagée et ne trancha pas. Le philosophe put ainsi aborder sur l'île le 12 septembre 1765. Il y trouva aussitôt le bonheur: *« De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), aucune ne m'a rendu si véritablement heureux et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île de Saint-Pierre au milieu du lac de Bienne. »*

Il s'adonne avec passion à la botanique *« Quand le lac agité ne me permettait pas la navigation, je passais mon après-midi à parcourir l'île en herborisant à droite et à gauche, m'asseyant tantôt dans les réduits les plus riants et les plus solitaires pour y rêver à mon aise, tantôt sur les terrasses et les tertres, pour parcourir des yeux le superbe et ravissant coup d'œil du lac (...) Quand le soir approchait je descendais des cimes de l'île et j'allais volontiers m'asseoir au bord du lac dans quelque asile caché; là le bruit des vagues et l'agitation de l'eau fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation la plongeaient dans une rêverie délicieuse où la nuit me surprenait souvent sans que je m'en fusse aperçu. »*

Et, *« après le souper, quand la soirée était belle, nous allions encore tous ensemble faire quelque tour de promenade sur la terrasse pour y respirer l'air du lac et la fraîcheur. On se reposait dans le pavillon, on riait, on causait, on chantait quelque vieille chanson qui valait bien le tortillage moderne. »*

Las! Berne la pragmatique préféra ses relations à la philosophie. Face à la raison d'État, le poète n'a jamais raison. Quelque six semaines plus tard, le 25 octobre, Rousseau doit quitter l'île sur l'ordre du bailli de Nidau...

L'île est devenue presqu'île, mais est restée le havre qu'y a trouvé Jean-Jacques. Point n'est besoin de s'évader au loin pour trouver les mêmes bonheurs que Rousseau. L'île est là, toute proche, et pourtant hors du monde. Allez-y dans les pas de Rousseau pour y rêver en solitaire, ou mieux... à deux. ■

Les citations sont tirées des Confessions et de la cinquième promenade des Rêveries du promeneur solitaire.